



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND**

PROCÈS-VERBAL RÉUNION COMITÉ DE DÉROGATION

le 8 décembre 2025
Téléconférence

PRÉSENT: Marie-Eve Belanger, Secrétaire Trésorière
Fabien Lalande, Employé Municipal
Christian Simard, Membre
Michel Levert, Membre
Melissa Gaudreau, Membre
Sylvie Lalonde, Membre

ABSENT: Kyle Cyr, Président

1. Ouverture de la réunion

La secrétaire-trésorière ouvre la réunion à 18h.

1.1 Président par intérim

Proposé par Christian Simard, Membre

Appuyé par Sylvie Lalonde, Membre

Que Michel Levert soit nommé président par intérim pour cette réunion seulement.

ADOPTÉE

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Christian Simard, Membre

Appuyé par Sylvie Lalonde, Membre

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations pécuniaires

aucune

4. Adoption des procès-verbaux

Proposé par Melissa Gaudreau, Membre

Appuyé par Christian Simard, Membre

Que le procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2025 soit approuvé.

ADOPTÉE

5. Demandes de dérogation mineure

5.1 D-13-25-10

Sylvie Lalonde demande s'il y a de l'espace pour mettre l'espace de stationnement manquant en avant de la propriété. Mme Tremblay a indiqué qu'ils ont regardé toutes les options et que le changement de zonage a déjà modifié la marge de recul à l'arrière afin de faire plus de place à l'avant, donc il est impossible d'ajouter un espace de stationnement.

Melissa Gaudreau demande plus d'information sur le ratio de cases de stationnement. Mme Tremblay explique que les cases de stationnement pour visiteur est calculé à 25% du total requis, donc un total de 2.25 est requis, donc un total de 2. La case de stationnement accessible n'est pas un espace supplémentaire mais elle fait parti du nombre total requis de stationnement.

Proposé par Sylvie Lalonde, Membre

Appuyé par Christian Simard, Membre

QUE le Comité de dérogation accepte la demande de dérogation mineure soumise par ZDD Properties Inc., pour la propriété située au 363–369, rue Yves, Rockland, afin de permettre un ratio de stationnement de 1,33 espace par logement (8 espaces au total) pour un immeuble résidentiel de 6 logements proposé.

ADOPTÉE

5.2 D-13-25-15

M. Simard demande si on a reçu des commentaires des voisins. Mme Bélanger indique qu'aucun commentaire n'a été reçu.

Proposé par Christian Simard, Membre
Appuyé par Melissa Gaudreau, Membre

Que le Comité de dérogation accepte la demande de dérogation mineure soumise par 1001051911 Ontario Inc, pour la propriété décrite comme étant située au 169, rue Adrien, afin de réduire la marge de recul latérale intérieure pour la portion garage à 1,2 mètre, représentant une réduction par rapport à la marge minimale requise de 3,0 mètres.

ADOPTÉE

6. Ajournement

La réunion est ajournée à 18h24.

Michel Levert, Président par
intérim ;

Marie-Eve Belanger Secrétaire-
Trésorière